

COMMUNE D'ARDOIX

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 MAI 2020 A 20 H

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Sylvie BONNET, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

BONNET Sylvie	BATTANDIER Sylviane
RISSOAN Alexis	TAVENARD Rémi
DEFONDS Catherine	JUNIQUE Véronique
COSTE CHAREYRE Pascal	VALENTIN Florian
TROUSSEL Monique	COSTE CHAREYRE Lucie
SERVANT Pierre	GACHE Fabien
LESTRAS Eliane	MANDON Steffi
CLEMENSON Pascal	

1 - ELECTION DU MAIRE

Mme Sylvie BONNET a été proclamée Maire (avec 14 voix pour et un vote blanc) et a été immédiatement installée.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

La présidente a indiqué qu'en application de la législation la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

3 – ELECTION DES ADJOINTS

Ont été proclamés adjoints (avec 14 voix pour et un vote blanc) et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mr Alexis RISSOAN selon l'ordre ci-dessous :

- Mr Alexis Rissoan, 1er Adjoint,
- Mme Catherine Desfonds 2^{ème} Adjointe,
- Mr Pascal Coste Chareyre 3^{ème} Adjoint,
- Mme Monique Troussel 4^{ème} Adjointe.

4 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Sylvie BONNET remet un exemplaire de la charte de l' élu local à chaque conseiller et en donne lecture. Elle remet également à chacun(e) une copie des dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux.

5 – QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le mercredi 17 juin à 20 heures.